

Rapport de synthèse de la question laïque - 2000

Rappel de la question :

La laïcité permet-elle de concilier, croyance, opinion et intime conviction ?

Les mots laïc et laïque proviennent de la langue ancienne et populaire du XII^{ème} siècle : laicus qui signifie du peuple par opposition à clericus : du clergé. Le mot laïc en est la forme savante (XIII^e siècle).

Un frère laïc désignait un frère servant ou convers employé aux tâches domestiques dans un monastère. Il n'appartenait pas au clergé. Par extension, le mot désigne un homme indépendant de toute opinion confessionnelle.

Les mots : laïcité, laïcisation apparaissent eux, à la fin du XIX^e siècle.

La laïcité est un principe qui découle d'une longue évolution historique, un phénomène essentiellement français (et depuis peu portugais) qui définit précisément les champs d'action respectifs des églises et de l'état. Elle est un des fondements du pacte républicain.

Cette volonté de dissocier la société civile de la société religieuse, la séparation de la culture et de la religion induisent pour l'état et pour tout dogme religieux indépendance, respect et tolérance. Elle permet la coexistence de différentes opinions.

Cent ans d'histoire ont permis de dégager deux conceptions de la laïcité.

La laïcité, espace de tolérance

Le Franc-maçon, du moins dans les obédiences adogmatiques, est libre de croire ou de ne pas croire. Les deux piliers de la laïcité sont :

- La liberté de conscience
- et l'égalité de tous devant la loi

une notion qui procure des droits et des obligations, qui sert à réunir les hommes dans un même idéal celui de vivre en bonne intelligence dans la paix, la fraternité, la liberté et l'égalité.

C'est un espace de neutralité.

L'apprentissage de la citoyenneté passe par la prise en considération des différences de chacun. Elle est un principe d'organisation de la société, fondement indispensable à l'harmonie sociale et à l'unité de la nation. **La laïcité défend le droit absolu à la liberté de conscience, à la liberté d'expression et au libre choix.** La laïcité n'est pas une anti-religion ni une idéologie. Elle n'impose pas de pensée unique. Si elle accuse les dogmes religieux

d'être souvent un frein à l'évolution naturelle de la société, elle ne nie pas non plus, que certains progrès, dont a pu bénéficier l'humanité entière, sont dus à des hommes de foi et de conviction.

Une laïcité de combat se nourrissant d'anti-cléricalisme.

Pourtant la laïcité n'est pas l'athéisme. La longue histoire conflictuelle de l'école laïque a fini par réduire dans l'opinion publique, la laïcité à la question scolaire. On la confond encore trop souvent avec anti-cléricalisme ou laïcisme. **Le laïcisme est une doctrine**, un militantisme combatif.

La Laïcité est un principe initiateur de débats, de recherches et de rencontres. Certains reprochent au laïcisme, en s'opposant aux dogmes religieux de s'instituer lui-même, par dérive incontrôlée, en véritable dogme.

La laïcité doit rester un espace de liberté. Elle est le meilleur des ferments pour le respect des individus, les uns par rapport aux autres, pour la cohésion sociale et l'indépendance de chacun.

La laïcité concerne l'espace public, l'intérêt général alors que les opinions, croyances et convictions relèvent de l'espace privé.

Le principe philosophique et politique de laïcité permet de concilier, c'est-à-dire d'unir, de trouver un rapprochement entre les idées, de les mettre en accord...

On parle de croyance en religion, d'opinion en politique, d'intime conviction en droit.

La croyance apparaît comme un écho plutôt religieux, elle se rattache au passé. Elle est ce sentiment de l'existence probable d'une vérité, cette attitude mentale d'acceptation qu'accompagne un sentiment de persuasion, du tenu pour vrai. Il peut y avoir une notion de provisoire : je crois jusqu'à ce que cela soit démenti, (il y a doute), comme une croyance profonde contre laquelle la raison ne peut rien.

La croyance est une conviction. Elle peut être religieuse ou pas. On croit qu'une assertion est vraie, vraisemblable ou possible.

Croyance ou foi se réfèrent à une entité supérieure qui peut être religieuse, morale ou politique et implique l'adhésion à un principe d'autorité. Elle se réfère à l'empirisme et surtout à l'intuition (vérité révélée).

La croyance repose sur la foi non sur la raison. Elle résulte de la tradition, de la culture, d'une éducation directive. La croyance, dans la mesure où elle n'est pas soutenue par la raison, comporte en elle-même le risque de tomber dans l'intolérance, voire le fanatisme.

L'opinion relève davantage des sensibilités socio-politiques. Attachée au présent, l'opinion est un jugement personnel, forcément subjectif. L'opinion est une affirmation, une

thèse que l'esprit accepte ou rejette. Elle est une manière de penser ou juger, une attitude de l'esprit qui tient pour vrai une assertion étayée ou non.

Qu'elle soit individuelle ou collective (opinion publique), elle est changeante et peut-être manipulée. L'opinion est largement soumise aux influences extérieures, et dépend pour beaucoup des médias et de l'éducation de base (formation à l'esprit critique). **Pour éviter les écueils du lavage de cerveau et du “politiquement correct”, l'état laïc doit assurer sans faiblesse la diversité de l'information.**

L'intime conviction se rattache à la conscience individuelle. Elle est tournée plutôt vers le futur. C'est un jugement que l'on se forme ou que l'on adopte, résultat d'un travail de recherche. Elle est une position intérieure qui peut ne pas être dévoilée aux autres. L'intime conviction est une certitude que l'on a de la vérité. En justice, l'intime conviction, à défaut de preuves, peut faire condamner quelqu'un.

La conviction laïque peut être aussi forte que la foi religieuse. **Etre laïc c'est savoir écouter, respecter les idées de l'autre. Ce sont les mots et les idées qui s'affrontent, pas les individus. Chacun doit pouvoir garder ses convictions pour concourir au même but : La recherche du bien commun.**

Croyance et intime conviction demeurent dans le domaine de la pensée individuelle (pas de contrainte). **L'intime conviction est une assurance intérieure du bien fondé d'un fait.**

La conviction est le sentiment d'être arrivé par soi-même à détenir une vérité. **C'est une opinion renforcée.**

Nos certitudes, sauf à devenir dogmatiques, évoluent et chaque individu fonctionne suivant des opinions, des croyances et son intime conviction. Certaines sociétés privilégient la croyance (Etats religieux), d'autres l'intuition (Bouddhisme), d'autres encore l'opinion (démocraties occidentales).

La croyance habite l'être comme une illumination, la conviction s'emporte par la démonstration et les preuves, l'opinion se forge ou se manipule.

La laïcité est un espace de tolérance et de liberté. Elle ne peut croître qu'en dehors des préjugés et des terrains où la liberté est bafouée. Elle est une inestimable conquête de l'homme libre. Comme référence éthique, **elle sait concilier croyances et opinions.** Il lui suffit de faire vivre son principe. Si elle sait rester neutre, elle n'exerce aucune influence sur la pensée individuelle et l'intime conviction.

La laïcité se présente comme une exigence de débat. Elle est l'outil le plus abouti pour concilier croyances, opinions et convictions. Le danger le plus menaçant pour elle est, paradoxalement, de devenir un dogme, le laïcisme qui n'existerait que par opposition aux religions constituées.